

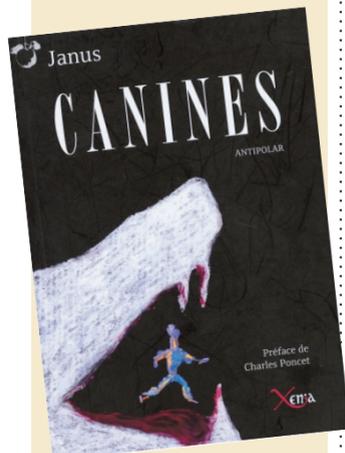
# La famille de Luca demande

**JUSTICE ► Grâce au dessin du petit frère de la victime, l'affaire de l'agression de Veysonnaz rebondit.**

## ÉCLAIRAGE

### Un livre raconte

Le drame vécu par Luca en 2002 rejailit dans un livre de fiction. Dans «Canines», édité par Xenia, l'auteur anonyme raconte l'histoire



de Gianni, dont l'affaire n'est pas sans rappeler celle de Veysonnaz, de l'avis même de la famille Mongelli. «Canines» met au jour les dysfonctionnements d'une enquête, mais aussi une foule d'éléments plus que troublants. Et surtout, une hypothèse - celle des adolescents - qui n'a pas été suivie sérieusement, alors que les témoignages aujourd'hui concordants de la victime et de son frère les désignent comme les coupables. Avec une brillante préface de Me Charles Poncet, «Canines» se lit d'une seule traite.

## GILLES BERREAU

La justice va-t-elle enfin rouvrir le dossier Luca? Alors qu'une pétition en ce sens, munie de 9343 signatures, sera remise à la justice ce matin, la famille de la victime a écrit à l'Office du juge d'instruction cantonal pour demander officiellement la réouverture du dossier. En février 2002, le jeune Luca Mongelli, alors âgé de 7 ans, avait été retrouvé dévêtu dans un champ enneigé, en état d'hypothermie et blessé, non loin du chalet familial de Veysonnaz. Ses lésions cérébrales le laisseront paralysé (tétraparétique) et aveugle. Après enquête, la justice avait désigné le chien de la famille comme seul coupable.

Sa famille, aujourd'hui domiciliée dans le sud de l'Italie, conteste toujours avec vigueur cette version et demande depuis longtemps qu'une autre piste soit suivie. Une piste qui mène vers des adolescents, désignés par Luca, mais aussi par son frère Marco, présent au moment des faits, comme les agresseurs du petit Italien.

## Un dessin choc

La famille Mongelli appuie sa démarche sur le fait que le juge chargé alors du dossier avait indiqué qu'il accepterait une telle requête si celle-ci était motivée par des faits nouveaux. Or, la famille met sur la table du juge un dessin réalisé par Marco, le jeune frère de Luca. Qu'y voit-on? Le chien agressant son frère? Non. Marco s'est dessiné lui-même, caché derrière un arbre, les yeux horrifiés, la bouche ouverte. Il a expliqué que sur son dessin, il regarde son frère en train de se faire frapper. A terre, les yeux fermés, la bouche ouverte et hurlant, on voit Luca en train de se faire frapper par trois personnes, décrites par Marco comme «les méchants». Marco a aussi dessiné un des trois agresseurs en train de repousser le chien «Rocky» avec un bâton.

Ce dessin a été réalisé spontanément dans le cadre d'une activité scolaire sur le thème des émotions en avril 2005. «Nous avons demandé à notre fils pourquoi il n'avait pas raconté cette histoire plus tôt», indique le père

des deux enfants, Nicola Mongelli, dans sa demande de réouverture du dossier. «Marco nous a répondu qu'il avait peur quand il était encore en Suisse, parce que les méchants n'étaient pas loin. Maintenant qu'il est en Italie, il n'a plus peur.»

## Des adolescents

Et son père d'ajouter que Marco a été capable de donner un signalement de l'un des trois adolescents. Il a décrit sa coupe de cheveux singulière dite «casquette». Marco a aussi expliqué «qu'après avoir tapé Luca, les adolescents l'ont recouvert de neige, puis sont partis. Marco et Rocky sont alors venus vers Luca et c'est le chien qui a commencé à enlever la neige qui recouvrait Luca. Marco nous a clairement expliqué que les agresseurs de son frère étaient des grands», ajoute le papa.

«Fondés sur ces éléments nouveaux, nous sommes d'avis

que notre fils n'a pu dessiner aussi bien une scène et la relater sans l'avoir vécue lui-même. Pour ces motifs, nous requérons la réouverture du dossier», explique la famille de Luca. Nicola Mongelli s'appuie aussi sur l'avis d'un neuro-pédiatre des HUG de Genève, estimant lui aussi que l'enfant n'a pas pu inventer ce dessin, ni avoir été influencé. Un médecin qui estime par ailleurs tout à fait compatibles les lésions constatées sur le corps de Luca avec la version aujourd'hui défendue par Luca et son frère.

## Nombreuses interrogations

Nicola Mongelli termine sa lettre ainsi: «Nous espérons que l'humanité l'emportera sur un éventuel pointillisme procédural et que notre fils verra sa parole et, désormais, celle de son frère aussi, être considérées à leur juste valeur.» «Même si le chien avait cherché à dégrader le

corps de Luca, cela n'explique pas les blessures infligées à la victime», s'insurge par ailleurs Fred Reichenbach, président de la Fondation Luca.

Aujourd'hui à Sion, la Fondation Luca, créée suite à ce drame pour lutter contre les abus sexuels et la maltraitance envers les enfants, entend présenter cette nouvelle pièce du dossier, mais aussi les nombreux éléments qui n'ont pas été traités à satisfaction lors de l'enquête officielle. On pense notamment au contrôle de l'alibi des adolescents, de traces trouvées sur le corps de la victime, et divers témoignages. «En particulier celui d'un médecin qui a contesté avoir été présent sur les lieux malgré les témoignages des ambulanciers», note Fred Reichenbach.

## Pétition déposée

Et c'est ce matin que la pétition sera officiellement dépo-

sée à l'Office du Valais central du Ministère public. Lancée en juin dernier par une habitante de la station de Veysonnaz, Laurette Bourdin-Dayer, et soutenue par la Fondation Luca, elle a permis de récolter en un été pas loin de 10 000 signatures! A notre connaissance, c'est du jamais vu en Valais pour une affaire judiciaire de ce genre.

A Sion, le détective Fred Reichenbach, qui a créé la Fondation Luca avec notamment l'avocat Sébastien Fanti, est heureux de voir tant de personnes appuyer leur requête. «Et dire qu'en juin nous espérions un millier de signatures. Les Valaisans sont incroyables. Mais les messages de soutien viennent aussi de l'extérieur du canton. Sans compter le fait que cinquante députés du Grand Conseil valaisan ont appuyé notre démarche.»

► [www.fondation-luca.org](http://www.fondation-luca.org)



Plus de huit ans après le drame, Luca Mongelli, marqué au plus profond de sa chair, effectue plusieurs heures de physiothérapie quotidienne et est aveugle. Il espère toujours que l'on écoute enfin sa parole et que quelqu'un lui demande pardon. A/HOFMANN

## L'INVITÉ

PHILIPPE NANTERMED VICE-PRÉSIDENT DES JEUNES LIBÉRAUX-RADICAUX SUISSES

### A ceux qui confondent gouverner et interdire

Ce n'est pas par amour des grosses voitures que je m'oppose à l'initiative anti-4X4: je voyage essentiellement en train et parfois dans une petite Twingo. La Suisse produit moins de 0,2% du CO<sub>2</sub> mondial et les jeeps helvétiques n'en constituent qu'une goutte d'eau.

Même si on arrêterait de conduire demain matin, et même si nous éteignons nos usines et coupions le chauffage, nous ralentirions le réchauffement climatique de quelques minutes. Peut-être.

L'initiative des Verts ne présente que peu d'intérêt écologique: vu que les 4X4 sont de moins en moins gourmands en énergie, il a fallu insérer d'autres critères d'interdiction, comme la présence de pare-boue qui constituent, comme chacun le sait, le danger le plus urgent pour l'écosystème. Le but n'est pas de protéger le climat, le but

est de frustrer une minorité de la population. Le combat des Verts n'est pas en faveur de l'environnement. Leur projet tend à imposer un mode de vie. Certains roulent à vélo, habitent les centres-villes, mangent bio, et ne supportent pas que d'autres adoptent des comportements différents. Les écologistes intégristes ne peuvent admettre que tous ne partagent pas leurs convictions. Chaque ficelle est aujourd'hui bonne pour limiter un peu plus nos choix, nos plaisirs.

Les Chambres fédérales ont proposé une solution bien meilleure qui vise à diminuer progressivement la consommation moyenne des véhicules. Cette mesure, en collaboration avec constructeurs et importateurs, permettra de diminuer réellement l'impact écologique de nos habitudes sans pour autant restreindre nos

choix. Mais les écologistes n'en ont cure. Pour eux, l'objectif avoué est simple: faire disparaître du paysage les objets, puis les hobbies et enfin les comportements qui leur déplaisent.

Si nous acceptons l'initiative anti-4X4, je ne m'en porterais pas plus mal. Mais je suis convaincu que les initiatives suivantes ne manqueront pas un jour de me concerner: après les SUV, il faudra interdire, interdire et encore interdire. Interdire le ski, la chasse, l'avion, la moto, et pourquoi pas la viande. J'exagère? Malheureusement pas. Au bout du lac, certains militent déjà pour exclure le steak de l'assiette des écoles, histoire de s'assurer que la prochaine génération abandonne cette affreuse habitude de manger du bœuf. Ceux qui confondent gouverner et interdire ont malheureusement toujours plus de pouvoir...



**LeNouvelliste.ch**

Découvrez

**NOS BLOGS**



**Mon petit cinéma**

Le bloc-notes interactif du rédacteur en chef  
Jean-François Fournier

**Chasse**

En marche avec Jean Bonnard

**Le Journal des Reines**

La bible de notre expert ès-cornes Jean-Yves Gabbud

**Made in USA**

Le carnet de route de Christine Schmidt à travers les Etats-Unis d'Amérique.

► <http://blogs.lenouvelliste.ch>

**Les "Nouvellistes"**

Lire le journal, surfer sur le siteweb, avec un iphone, un lecteur RSS

► <http://editions.lenouvelliste.ch>